

PARIS, LE 9 AVRIL 2020

Informations relatives à l'épidémie de Coronavirus (Covid-19)

- Plan de continuité d'activité et impact sur les résultats
- Report de l'Assemblée générale annuelle
- Suspension de la distribution de dividendes

Le groupe UFF informe le marché de l'impact de l'épidémie de Coronavirus (Covid-19) sur son activité et les mesures mises en œuvre, à la suite du Conseil d'Administration réuni ce jeudi 9 avril 2020.

Plan de continuité d'activité et impact sur les résultats :

Pour faire face à la situation inédite liée à l'épidémie de Covid-19, le groupe UFF a mis en place un dispositif pour lutter contre la propagation du Coronavirus en s'appuyant sur les préconisations du Ministère des solidarités et de la santé. Suivant les directives du Gouvernement, le groupe a déclenché son plan de continuité d'activité, avec notamment un recours massif au télétravail, pour permettre la protection de ses clients, salariés et partenaires. Le groupe UFF a pris les mesures appropriées pour continuer à servir ses clients dans les meilleures conditions possibles durant cette période exceptionnelle et assurer son rôle de conseil en gestion de patrimoine.

À ce stade, du fait de l'incertitude relative à l'évolution des marchés financiers et des effets de la crise sanitaire sur l'économie mondiale, les impacts de la pandémie ne sont pas connus. Grâce à la solidité de son bilan et à la transformation engagée dans le cadre du plan stratégique « Moderniser & Croître », le groupe UFF estime être en mesure de poursuivre son développement à moyen terme mais anticipe, compte tenu de son modèle économique, un impact négatif sur le résultat de l'exercice en cours.

Le groupe UFF fera un point d'étape à l'occasion de la publication de son Produit Net Bancaire (PNB) du 1^{er} trimestre 2020 prévue au cours de la semaine du 11 mai prochain.

Report de l'Assemblée générale annuelle :

Dans ce contexte particulier et à la suite de la publication de l'Ordonnance n°2020-318 du 25 mars 2020, le Conseil d'Administration a décidé de reporter la tenue de son Assemblée générale annuelle, dont la tenue était prévue le 26 mai prochain, afin de permettre la participation physique de ses actionnaires.

L'Assemblée générale devrait être convoquée au plus tard pour le 31 août 2020¹. Les détails seront communiqués ultérieurement.

¹ Les établissements de crédit sont tenus d'approuver leurs comptes dans les 5 mois à compter de la clôture de l'exercice social

Suspension de la distribution de dividendes

Le Conseil d'Administration a également décidé de suspendre la distribution du dividende. Cette décision fait suite à l'annonce de la Banque Centrale Européenne du 27 mars 2020 et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolutions du 30 mars 2020, recommandant la suspension, jusqu'au 1^{er} octobre 2020, des paiements de dividendes ou des engagements de verser des dividendes, pour tous les établissements européens de crédit et assimilés.

Sous réserve du vote des actionnaires lors de l'Assemblée générale et compte tenu du versement d'un acompte de 0,70 € le 7 novembre 2019, le solde du dividende initialement décidé par le Conseil d'Administration du 27 février 2020, soit 3,00 € par action, serait ainsi affecté au report à nouveau.

Au cours du quatrième trimestre 2020, le Conseil d'Administration proposera ses orientations en matière de distribution de dividendes.

L'UFF en quelques mots

Créée en 1968, l'Union Financière de France est une banque spécialisée dans le conseil en gestion de patrimoine, qui propose des produits et services adaptés aux clients particuliers et aux entreprises. Sa gamme de produits, construite en architecture ouverte, comprend l'immobilier, les valeurs mobilières et l'assurance vie ainsi qu'un large éventail de produits destinés aux entreprises (plan d'épargne retraite, plan d'épargne salariale, gestion de liquidités à moyen terme, etc.).

L'Union Financière de France dispose d'un réseau dense présent partout en France et est composée de plus de 1 300 salariés, dont plus de 900 dédiés au conseil.

Au 31 décembre 2019, l'Union Financière de France compte 199 000 clients, dont 179 500 particuliers et 20 500 entreprises.

Union Financière de France Banque est cotée sur Euronext Paris Compartiment B
Code Euroclear 3454
Code ISIN FR0000034548.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec :

UFF

Françoise Paumelle
Directrice de la Communication
Tél : 01 40 69 63 75
francoise_paumelle@uff.net

PLEAD

Etienne Dubanchet
Relations Presse
Tél : 06 62 70 09 43
etienne.dubanchet@plead.fr